



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 10 mars 2025
N° d'affaire : 2024.RRGR.249

N'accélérons pas la disparition des bistrots : pas question de taxer les pourboires !

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Rejet

Berne, le 10 mars 2025

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général